



PAROISSE DE GRANDSON GIEZ ORGES LES TUILERIES

ASSEMBLÉE PAROISSIALE

P.a. M. Daniel Reymond Ch. De Champ-Blanchon 3 1422 Grandson

CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE

Conformément à l'art. 17 du règlement ecclésiastique de l'EERV
du 02 décembre 2011,
et comme annoncé au préalable
dans la table des cultes et le journal Réformés,

**l'assemblée paroissiale de la paroisse de Grandson
est convoquée le dimanche 23 mars 2025 à 10h30,
à l'église de Grandson, après un culte court à 10h00**

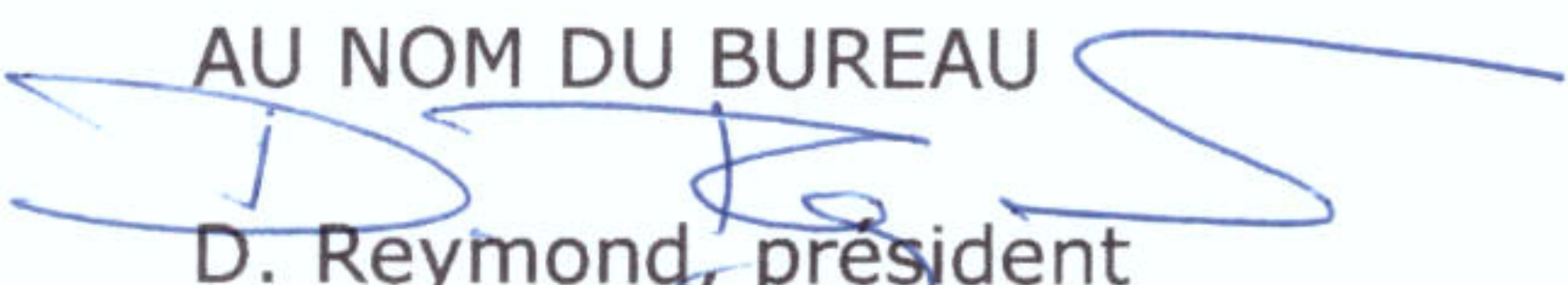
Ordre du jour :

1. Accueil et lecture des principes constitutifs
2. Adoption de PV AP du 24.11.2024. *Il est à disposition sur le site de la paroisse*
<https://www.eerv.ch/region/nord-vaudois/grandson/pratique/organisation>
ainsi qu'à l'entrée du temple de Grandson
3. Comptes 2024 : présentation, rapport de la commission de gestion et adoption
4. Rapport activités paroissiales : présentation, rapport de la commission de gestion et adoption
5. Information du conseil régional
6. Information sur la vie paroissiale
7. Election à l'assemblée régionale
8. Divers et propositions individuelles

Ainsi donné à Grandson, Giez, Orges et les Tuileries pour affichage,

le 18 Février 2025

AU NOM DU BUREAU


D. Reymond, président